

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

INSERTEMENTS: Annonces: la ligne... Réclamations... Faits divers...

Les abonnements et les annonces... adressés à l'Office de Publicité.

Les abonnements et les annonces pour le Journal de Roubaix sont reçus:

A ROUBAIX, aux bureaux du Journal. A LILLE, à la succursale de l'Agence Havas... A TOURCOING, rue d'Havré, 25.

ROUBAIX, LE 7 JUILLET 1881

BOURSE DE PARIS (Services gouvernementaux) 6 JUIL. 7 JUIL.

Table with 2 columns: 6 JUIL. and 7 JUIL. containing financial data.

Dépêche communiquée par MM. Noulez, Gannissé & Co.

Table with 2 columns: 6 JUIL. and 7 JUIL. containing market data.

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Buiteau-Grymonprez.

BULLETIN DU JOUR

La Chambre a voté hier la prorogation des traités de commerce. C'est la déclaration réitérée de M. Tirard, faite à la tribune, que le gouvernement ne transigerait jamais sur la question des droits spécifiques...

avoir le gouvernement que l'Allemagne et l'Italie ne songeraient pas à élever de difficultés au sujet de la démonstration qui va être faite, et qui ne doit pas aboutir à une occupation de la Tripolitaine.

Le Standard annonce que les délégués anglais à la conférence du traité de commerce préparent le compte-rendu de leurs négociations. Ce compte-rendu sera examiné par le cabinet la semaine prochaine.

Les membres de la Chambre des Communes, en questionnant, à propos de ces éventualités, Sir Charles Dilke, ont parfaitement compris qu'elles constituaient un véritable danger, et malheureusement les réponses du sous-secrétaire d'Etat parlementaire pour les affaires étrangères de la Grande-Bretagne sont empreintes d'une telle réserve, sinon d'une telle ambiguïté, qu'elles ne semblent pas rassurantes.

du Morning-Post relative à la mobilisation d'un corps de 120.000 hommes, tant cette mobilisation semblait vraisemblable vis-à-vis de tous nos embarras en Afrique.

LETRE PASTORALE DE MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE DE CAMBRAI à l'occasion de sa prise en possession.

ALFRED DUQUESNAY, par la Miséricorde Divine et l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Archevêque de Cambrai, assistant au Trône Pontifical, etc.

Et d'abord nous sommes Evêque, nous le sommes par la grâce de Dieu et par l'autorité du Saint-Siège apostolique. Tout pouvoir vient de Dieu; qu'il s'exerce sur un peuple, sur une famille ou sur un individu. Un homme est de sa nature l'égal de son semblable; pour qu'un puisse légitimement commander à l'autre, il faut qu'une autorité supérieure à tous deux lui ait donné le pouvoir. Quoi qu'on dise et quoiqu'on fasse, droit divin est la racine de toute supériorité, et, disons-le, c'est, d'une part, ce qui fait la force de toute autorité, et, d'autre part, c'est ce qui ennoblit l'obéissance et la soumission. Si ce principe est vrai, alors qu'il s'agit de ces pouvoirs secondaires, qui n'ont d'action que sur la vie extérieure et passagère de l'homme, à plus forte raison l'est-il quand le pouvoir est destiné à régir l'âme, la conscience, la vie du temps et celle de l'éternité; c'est alors surtout qu'il faut à l'homme une large participation et une authentique délégation du pouvoir de Dieu lui-même. Ici, l'hérédité de race ne suffit pas, l'élection populaire pas davantage, le génie ou la force matérielle non plus; c'est Dieu seul qui doit intervenir, c'est son choix, sa parole, sa grâce; oui, sa grâce, car personne n'a droit à cette grâce, ou à ne peut la mériter, elle est essentiellement

gratuite de la part de Dieu. Or, N.T.C.F., c'est par Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu comme son Père, qu'est conféré cette suprême magistrature: « Comme mon Père m'a envoyé, dit-il, je vous envoie; allez, enseignez, baptisez, gardez-vous de ne pas aller à l'écart. »

Toute la question pour vous, N.T.C.F., se résume à savoir si, en fait, nous avons été réellement choisis, si nous sommes légitimement délégués du Saint-Siège. Ici, la notoriété des actes est le point sur lequel la preuve doit être faite. Toutefois, N.T.C.F., il importe avant tout de vous instruire que pour notre propre honneur, de dissiper une confusion qui pourrait exister dans l'esprit de quelques-uns. Sans doute, diront-ils peut-être, vous tenez vos pouvoirs du Pape, mais n'est-ce pas l'autorité civile qui les premiers vous a nommés Evêque? Rendons, N.T.C.F., à chacun ce qui lui est dû: à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu. Nous sommes Evêque, nous le sommes par la grâce de Dieu et par l'autorité du Saint-Siège apostolique. C'est à César, c'est-à-dire au gouvernement de notre pays, nous devons toute gratitude pour nous avoir distingués entre cent autres plus dignes que nous, et nous avoir proposés au Vicaratus de Jésus-Christ; mais, vous le comprenez, si cette désignation est déjà un grand honneur pour celui qui en est l'objet, si elle est, auprès du Saint-Siège, une recommandation puissante et le plus souvent efficace, elle n'est toujours qu'une désignation, rien de plus, elle ne confère et ne peut conférer aucun droit officiel. Peut-on donner ce qu'on n'a pas? Comment voudrions-nous qu'un pouvoir purement civil pût conférer une autorité purement spirituelle? Comment un Roi, un général, un président qui sont des laïques, qui ne sont pas catholiques, comment peuvent-ils instituer un Evêque, c'est-à-dire le Pasteur des âmes, le gardien de la doctrine, et par son pouvoir d'Ordre, la source des Sacraments? Voilà ce qu'il ne faut pas se laisser tromper par l'opinion de l'Etat, il est plus que cela; il est l'homme de Dieu, le ministre de l'Eglise, le serviteur des âmes. Nous servons l'Etat dépendant et très efficacement, mais indirectement; nous le servons par tous les actes de notre ministère, en pratiquant le premier et en prêchant l'obéissance aux lois, le respect de l'autorité, l'amour de la patrie, tout cela qui, de conséquence en conséquence, se surcroît; ce n'est pas au nom et comme agent de l'Etat, c'est uniquement au nom de Dieu.

Si on nous objectait le traitement qui nous est attribué sur le budget national et que, par conséquent, nous sommes fonctionnaires comme les autres, nous répondrions à satiété que cette part qui nous est faite des deniers publics n'est pas un traitement rémunérateur, qu'elle n'est même pas une indemnité. Quelqu'un qui se livre à des spéculations d'Etat, à des victima et dont l'Etat a bénéficié. Ce que nous disons de l'Evêque est également vrai des Prêtres, de vos honorables Curés; pas plus que nous, ils ne sont fonctionnaires, pas plus que nous ils ne touchent un traitement. Voilà la vérité, voilà le droit contre lequel rien ne prévaut. Si nous le rappelons ici, ce n'est certes pas pour déterminer ou pour afficher une note d'opposition à l'égard du pouvoir civil, c'est pour que la situation des uns et des autres soit bien nette, et qu'ainsi on évite des conflits toujours préjudiciables à la paix et au bonheur de tous.

à ce qu'on le sache bien: nous avons toujours été, nous sommes et nous voulons rester Romain, Romain par la doctrine, Romain par la discipline, Romain par un attachement sans mesure au Pape. La qualification d'ultramontain, loin de nous déplaire, est pour nous une qualification honorable et nous la revendiquons. Pour nous, le Pape est le Docteur infallible, nous croyons tout ce qu'il enseigne, nous repoussons tout ce qu'il condamne. Pour nous, le Pape est le pasteur suprême, nous reconnaissons sa haute juridiction sur notre Diocèse, nous sommes et nous ne voulons être que son mandataire. Pour nous, les désirs du Pape sont les seuls qui nous ont guidés dans la conduite que nous avons suivie; nous ne laisserons échapper aucune occasion de le servir, de lui venir en aide et si nous pouvons procurer à son cœur quelque consolation, nous serons récompensés, et au-delà, de tous nos efforts et de tous nos sacrifices. Nous ne sommes pas seulement Evêque; dans le Consistoire du 13 mai, Notre Saint-Père le Pape nous a fait Archevêque de Cambrai; désormais nous vous appartenons, nous sommes à vous et à la vie et à la mort: ad commorandum et ad concedendum. Jusqu'à ce jour nous avons été le Pasteur d'un autre troupeau. Vous nous permettrez de le saluer une dernière fois en rendant de lui un témoignage qu'il a si bien mérité. Pendant neuf années entières nous avons eu le bonheur de vous servir, de vous accompagner, de vous accompagner de l'Eglise, une vie douce, heureuse et respectée; avec ce cher peuple nous avons conçu et largement avancé plusieurs œuvres, surtout l'achèvement de notre Cathédrale; ensemble hélas nous avons lutté, prié et pleuré. N'est-ce pas ce que font partout aujourd'hui les Evêques et les Catholiques fidèles? Nous pensions si bien consacrer à ce cher peuple nos dernières années que nous avions choisi près de lui le lieu de notre suprême repos. Dieu a eu d'autres desseins; mais si nos corps sont à jamais séparés, ah! qu'ils gardent, ces chers enfants de Liégeois, qu'ils gardent une bonne part de notre cœur. Non, nous ne voulons ni ne pouvons les oublier: avec Cambrai, son clergé, ses communautés religieuses, ses paroisses de villes et de campagnes, Liégeois aura toujours droit à nos bénédictions et à nos prières. (A suivre.)

LES DRAPEAUX DU 14 JUILLET

Les drapeaux encombrant les magasins; dans quelques jours, ils flotteront aux fenêtres de tous les bons bourgeois et les fanfares civiles et militaires jetteront à tous les échos que le jour de gloire est arrivé. Quelle gloire grands dieux! L'insurrection a éclaté aux deux extrémités de la France algérienne, une province entière est ravagée, la population massacrée ou emmenée en esclavage, nos troupes essouffées n'ont pu joindre qu'une fois l'ennemi, c'était la première fois que nos jeunes soldats revoyaient le feu depuis 1871, et l'on n'entend sans doute pas placer dans la salle de la Smalah, à Versailles, une commémoration de cette cruelle échauffourée. Nos bataillons épuisés se relient partout sur les hôpitaux qu'ils remplissent; pour trois mois la campagne appartient au soleil et à l'insurrection impunie; une conflagration générale se prépare des confins de la Tripolitaine à ceux du Maroc, et c'est le moment où l'on nous enjoint de pavoiser la France, comme on l'a pavée dans une heure de fatal aveuglement, le lendemain de Sadowa. Si nous ne pouvons échapper à ces drapeaux du 14 Juillet, qu'on y inscrive au moins les noms de ces infortunés soldats dont on promène les têtes sanglantes au milieu des tribus qui se lèvent

pour la guerre sainte. Peut-être cet affreux rappel parviendrait-il à réveiller le sentiment de la patrie dans l'âme des républicains qui nous gouvernent. Jusqu'à présent rien n'y a réussi, en vain le cri d'alarme a-t-il été porté à la tribune et répété par tous les échos de la presse, en vain une réprobation unanime désignait-elle les hommes et le régime qui sont les causes de notre calamiteuse situation en Algérie, et par suite en Europe, rien ne trouble ni M. Gambetta, ni MM. Grévy frères, ni M. Farre, ni M. Ferry, ni M. Barthélemy, ni M. Cazot, il ne s'agit pas de savoir si le feu est à l'Algérie, s'il n'est pas attisé par des voisins qui ne seraient pas fâchés d'avoir à sympathiser à nos maux; la question est de savoir qui fera les élections en septembre prochain. Il s'agit pour M. Gambetta de garder les trois portefeuilles qu'il occupe encore dans le ministère, comme les grands feudataires gardaient autrefois leurs provinces ou les huguenots leurs places de guerre au milieu du royaume; il s'agit pour M. Grévy de ne pas provoquer un vote qui le laisserait dans l'impuissance de reformer un gouvernement. Les deux adversaires se regardent, se mesurent sans oser engager la partie; chacun prépare son terrain électoral. Tous ces patriotismes se rencontreront le 14 juillet dans un cri unanime de Vive la République! Quand les lampions seront éteints, quand le tour sera joué et les élections faites, on verra ce qui reste de nos troupes foudroyées par le soleil et de notre Algérie abandonnée à un général civil. (Français.)

LETRE DE BRUXELLES

Crise ministérielle. — Retour probable des catholiques au pouvoir. — L'adjonction des capacités: pourquoi faire? — La grande manifestation socialiste. — M. Eugène Gens. — L'Ardenne, par Léon Dommartin. Les caprices de l'actualité m'amenent cette semaine, bien malgré moi, croyez-le, à vous parler politique. Le moyen cependant de faire autrement? Nous sommes, pour le quart d'heure, en pleine crise ministérielle, et il se pourrait fort bien qu'au moment où paraîtront ces lignes, M. Frère-Orban et ses collègues du cabinet aient donné leurs démissions au roi. Il est juste, l'incident se produisant, que le lecteur sache comment et pourquoi il s'est produit. La chose est, du reste, assez curieuse et présente même certains côtés plaisants dont nous tâcherons de faire notre profit. Vous vous rappelez dans quelles conditions le ministère actuel est arrivé aux affaires, il y a environ trois ans, grâce à l'appui que lui avaient prêté aux élections législatives les diverses fractions de la gauche avancée. Cet appui avait été le prix de certaines promesses faites, de certains engagements pris, dont quelques-uns ont été tenus, mais dont plusieurs restent en souffrance, comme on dit commercialement. Ainsi le ministère Frère-Orban avait promis de laisser partout l'enseignement primaire, et il l'a fait, on sait au prix de quelles difficultés et de quels conflits! Mais il y

FEUILLETON DU 8 JUILLET

21

HISTOIRE DE Dix-huit Prétendus

PAR CAMILLE DEBANS

— Parle, ma fille, parle. — Non, pas ce soir, si vous le permettez. J'ai besoin de coordonner quelque peu mes idées. Je veux voir un peu plus clair dans mon âme. — Oh! mais, c'est donc bien grave? demanda Mathilde en souriant. — Demain matin, si l'vous plaît, je vous dirai tout. Ou pourrions-nous nous trouver pour que ma confiance ne soit pas interrompue? — Vous irez sans doute à la messe demain, comme les autres jours? — Certes, certainement. — Entrez chez M. de Montaigne, où vous me trouverez, et le reste ira tout seul. — Comment! vous permettez à vouloir passer la nuit chez le juge de paix? — Je crois bien. Mon frère me fera les excuses les plus flatteuses, et j'en serai moins à l'aise, mais mon oncle et moi, nous serons, ma chère Louise, allés, à demain, Antoine. — A demain, ma tante.

Le lendemain matin, en effet, quand madame de Nathus et sa fille revinrent de l'église, où Antoine s'était profondément et longuement absorbé on se réjouit de conscience, elles entrèrent chez M. de Montaigne, où les attendait madame Saint-Aubin, non sans impatience.

Et pourtant, en communicative personne qu'elle était, Mathilde s'était abouchée depuis longtemps avec Cerduzan qu'elle s'amusait à faire enragier, on ayant l'air de croire qu'il avait joué un rôle plus fin que les autres et que ce jeu ne pouvait manquer d'avoir sa récompense. Roger se défendait avec cette sérénité un peu altière qui était le fond de son caractère et répondait aux malices de Mathilde aussi spirituellement que possible. Lorsque madame de Nathus arriva, sa belle sœur dit à Cerduzan: — Nous allons peut-être parler de vous, cher monsieur. Vous ne m'en voudrez pas trop si je ne vous invite pas à la conférence. Madame de Nathus s'était avancée et accueillait Cerduzan avec des paroles aimables. — Nous savons que Roger lui était sympathique. Quant à la jeune fille, elle alla droit à Roger et lui tendit la main sans embarras, comme à un ami, échangeant avec lui les politesses ordinaires. — Eh, maintenant, mon beau ténébreux, dit madame Saint-Aubin, voulez-vous nous laisser maitresses du champ de bataille, à moins que ma nièce ne voie aucun empêchement à parler devant vous? Roger répondit à ces aimables paroles par quelques compliments et se chargea d'aller chercher M. de Montaigne qui, quelques instants après, prenait place aux côtés de Mathilde et se déclarait prêt à écouter les « aveux » d'Antoinette. La jeune fille, ayant mis sa main dans la main de sa mère, comme pour y puiser un encouragement et un appui, commença en ces termes: — Ce que je vais vous dire, ma chère maman, et vous aussi, mes amis, vous paraîtra tellement étrange qu'à coup sûr jamais je n'en aurais parlé, si la situation embarrassante qui m'est faite ne me forçait à une sorte de justification vis-à-vis de prétendants que je ne hais ni ne méprise, mais que je n'aime ni n'estime. — Dis-moi ce que tu penses, ma chère enfant, nous t'écouterons religieusement et sympathiquement, comme tu dois le penser. — Vous vous souvenez, mon cher ami, reprit Antoinette en s'adressant au juge de paix, de ce jeune homme qui est mort chez vous, il y a deux mois environ. C'est de lui que je veux vous parler. — M. André du Hestre, l'ami de Cerduzan. — Oui, vous avez su, n'est-ce pas? qu'un hasard fit coïncider ses obsèques avec l'heure de notre visite quod iudicio à l'église. — En effet, Roger m'a raconté cela

très-vaguement, mais il me l'a raconté.

— Eh bien, j'ai gardé de cette cérémonie si humble, dans cette trop modeste paroisse de village, un souvenir tellement profond, tellement indéfinissable, qu'aujourd'hui encore, en fermant les yeux, je vois distinctement cette tunique tachée de sang qui couvrait le cercueil, et l'auréole glorieuse que le soleil semblait vouloir faire à ce mort. — Ah! mon Dieu! Antoinette, s'écria madame Saint-Aubin, tu vas manquer de gaieté. — Mademoiselle de Nathus sourit à sa tante, qui se confina de nouveau dans une attention dont elle ne paraissait pas susceptible, et reprit: — Il faut que je vous dise tout, n'est-ce pas? — Oui, mon enfant, tout répondit madame de Nathus avec une inquiétude sourde et bien naturelle après un semblable préambule. — La pauvre mère, qui n'avait jamais été heureuse avec son mari, ne savait qu'imaginer et tremblait déjà pour son bonheur matériel. — Il faut me promettre de ne pas me regarder comme une folle, quand vous entendrez ce que j'ai promis de raconter, car j'avoue maintenant, dit Antoinette, que j'ai un peu honte. — Ne craignez rien, ma chère fille, dit madame Saint-Aubin, très-intriguée elle-même. — M. de Montaigne, qui soupçonnait vaguement le mystère, prononça aussi quelques paroles d'encouragement.

Antoinette, par un gracieux mouvement bien féminin et bien enfant, se rapprocha de sa mère comme pour mieux se mettre sous son aile et reprit:

— Lorsque la Providence nous envoya, ma mère et moi, pour faire un cortège bien insuffisant à ces funérailles, j'étais encore malgré les dix-huit ans de mon âge dont mon père parlait déjà si haut, une petite fille. — Je ne savais rien, je ne voyais rien. Je vivais tranquillement et sans souci. Peut-être que si je n'avais pas rencontré cette tombe sur mon chemin, nous serions tous plus gais aujourd'hui. — J'aurais — qui sait? — choisi hier soir un mari et je serais naïvement heureuse. — Mais non. Quand on descendit le brave soldat dans sa fosse... il paraît que j'avais dans le regard un éclat qui frappa ma pauvre mère, car elle me demanda brusquement ce que j'avais, et je lui répondis sans hésitation: — Rien. — Je me trompais. J'avais quelque chose, Pardonne-moi ma mère a-t-elle, je ne voyais pas encore en moi-même. Je me sentais troublée, voilà tout. — Antoinette s'arrêta d'un instant. Elle mit sa main sur ses yeux comme si elle eût évoqué ses souvenirs avec plus d'intensité. — Personne parmi ceux qui l'écoutaient ne songeait à parler. Madame Saint-Aubin elle-même restait silencieuse. — Dès que nous fumes revenus au château, reprit Antoinette, je m'enfermai. A partir de cette heure précise,

j'éprouvai un plaisir inimaginable à occuper ma pensée de cet officier blessé, mort pour la France.

Et quelque chose grandissait en moi dont je ne me rendais pas compte. Je vous prie de me pardonner si je suis un peu diffuse et si je ne me fais pas bien comprendre. — Va toujours, mon enfant, va toujours, dit M. de Montaigne avec une sorte d'impatience. — C'est à cette époque-là, vous vous en souvenez, que mon père parla pour la première fois de me marier. Me marier! je n'y avais jamais pensé. Mais par un phénomène inexplicable sans doute, quand je songeais à cela; je me marier! je voyais se dresser devant moi le soldat... Je n'avais jamais vu M. André du Hestre; je m'en fis cependant en peu de temps une figure, idéale sans doute, mais répondant parfaitement à ce que j'en savais. Je le voyais grand, point trop beau, mais fier, mais indomptable et vaillant. — J'avais voulu savoir l'histoire de cette guerre en laquelle il avait trouvé sa mortelle blessure. Je parvins à me procurer des livres qui me la racontèrent point par point. Je le suivais sur le champ de bataille, je l'admiraï... — Tu es folle, ma pauvre enfant, ne put s'empêcher de dire madame de Nathus. — Là, s'écria la jeune fille, je savais bien qu'on ne voudrait pas m'écouter jusqu'au bout. (A suivre.)